Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212902944-20260320-2026_15-DE

Mairie de Le Tréhou
Ti-kêr An Treoù-Leon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LE TREHOU

Séance du 20 mars 2026

Nombre de membres			
En exercice	**Présents**	**Pouvoir**	**Ayant pris part au vote**
15	14	1	15

Date de convocation
16/03/2026
Date d'affichage
21/03/2026

L'an 2026, le 20 mars à 18h45, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joël CANN, Maire sortant.

Présents : CANN Joël, AUVRET Stéphane, MILIN Emma, TOBIE Guillaume, LE BOT Fanny, MAZO Isabelle, VAILLANT Nadia, BERDER Patrice, CHATELAIN Morgane-Katell, DELAUNAY René, PITON Benoît, DE FONSECA Stéphanie, SANQUER Fabien, FAVRE-TEMPLE Jessica
Absents :
Absents excusés :
Excusé(s) ayant donné pouvoir : Jean-Marie KEROAS (pouvoir à René DELAUNAY)
A été nommé(e) secrétaire : CHATELAIN Morgane-Katell

2026_15 Installation du Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-7 et L2122-8 ;

Le conseil se réuni.

Joël CANN, Maire sortant, accueille les nouveaux membres du conseil municipal à la suite des élections municipales du 15 mars 2026.

Il ouvre la séance et déclare les nouveaux membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions et passe la présidence à René DELAUNAY, le plus âgé des membres du conseil présents. (article L 2122-8 du CGCT).

Le conseil municipal nouvellement installé désigne Morgane-Katell CHATELAIN secrétaire de séance.

Extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance
Morgane-Katell CHATELAIN

Le Maire
Joël CANN